# OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENT



POUR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE SOUTENANT LES SURVIVANT-E-S DE L'ESCLAVAGE



Depuis 30 ans, le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage accompagne des survivants de l'esclavage sur le chemin du rétablissement.

Le Fonds alloue des contributions volontaires à des organisations de la société civile qui soutiennent les personnes survivantes de l'esclavage en leur prodiguant des soins médicaux, un abri, de la nourriture, une représentation juridique, des formations, une éducation, ou un accès à des activités génératrices de revenus. Le Fonds soutient 10 000 personnes en moyenne chaque année.

## PRINCIPAUX CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

#### Organisations candidates

- entités non gouvernementales (ex. : ONG, centres de réadaptation, fondations, associations de victimes, des hôpitaux, cliniques juridiques) qui disposent :
- expérience en matière de réhabilitation et réadaptation des victimes de l'esclavage et leurs familles
- au moins un an d'activité
   enregistrement légal et compte bancaire correspondant au nom de l'organisation

#### Méthodologie

- une approche centrée sur la victime démontrable
- une perspective de genre intégrée à toutes les étapes du projet
- l'aide est fournie aux bénéficiaires sans discrimination fondée sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance, un handicap ou toute autre situation.
- non éligibles : activités de plaidoyer, de sensibilisation ou de recherche

#### Cofinancement

- □ Le montant demandé ne doit pas dépasser les deux tiers du budget du projet\*
- Des exceptions peuvent s'appliquer sous réserve d'une justification satisfaisante.





## SUBVENTIONS ANNUELLES POUR UNE AIDE DIRECTE AUX SURVIVANT-E-S

## Dates de soumission des demandes

15 janvier au 1er mars de chaque année

## Dates de mise en œuvre des projets

1 er janvier au 31 décembre de l'année civile suivante

## Montant de la subvention

15 000 \$ US à 35 000 \$ US

### Projets éligibles

Services sociaux, juridiques psychologiques, et humanitaires ainsi qu'en matière de santé, de formation professionnelle ou d'éducation, ou autres formes de services directs

#### Bénéficiaires éligibles

Victimes de formes contemporaines

- d'esclavage, notamment : ☐ travail forcé et servitude
- travail forcé et servitude domestique
- □ esclavage traditionnel
- ☐ esclavage sexuel
- ☐ traite à des fins d'exploitation sexuelle ou par le travail
- □ vente d'enfants
- exploitation sexuelle commerciale des enfants
- utilisation d'enfants dans les conflits armés
- mariages précoces et forcés
- □ pires formes de travail des enfants

Toutes les candidatures doivent être soumises en anglais, français ou espagnol via le système de subventions en ligne du HCDH.

Pour des informations plus détaillées sur le processus de candidature, consultez « Comment soumettre une demande de subvention » et les autres sections sur : www.ohchr.org/fr/SlaveryFund

J'ai travaillé trois ans sans contrat... Je pense que la défense des droits est très importante. C'est légitime, nous devons défendre nos droits, en tant que peuples autochtones, en tant que travailleurs agricoles, où que nous soyons.

— Simon\*

A reçu le soutien du Fonds à travers le Consejo Nacional de Desplazados de Guatemala (CONDEG)

